

Entre cent et deux cent mille émeutiers en France – Un record depuis la Révolution ?



[Source : fdesouche.com]

[Photo : © Corentin Fohlen/ Divergence]

Pierre Brochand (ex-patron de la DGSE) sur les émeutes : « On peut évaluer entre 100 000 et 200 000 le nombre d'émeutiers » ; « Rien de comparable ne s'est produit dans les villes françaises depuis la Révolution de 1789 »

Après les émeutes, « le pronostic vital du pays est engagé », affirme l'ancien directeur général de la DGSE au *Figaro Magazine*.

Pierre BROCHAND : (...) « L'interdiction », à savoir la fermeture des frontières au nom du principe de précaution (la voie polonaise), n'a jamais été sérieusement envisagée chez nous, les frères jumeaux de l'humanisme et de l'économisme se donnant la main pour y veiller.

(...) En termes d'amplitude, les statistiques officielles donnent à penser – aux historiens de le vérifier – que rien de comparable ne s'est produit dans les villes françaises depuis la Révolution de 1789 ou, au minimum, les semaines ayant suivi la Libération. En particulier, on ne peut être qu'effaré par l'extraordinaire prolifération de la dimension délinquante, sorte de jaillissement paroxystique de la surcriminalité endémique des diasporas. Malheureusement, ces informations taisent le nombre de protagonistes, que l'on peut évaluer très approximativement entre 100.000 et 200 000 personnes (en appliquant le ratio optimiste de 1 % aux effectifs appréhendés chaque nuit). Estimation au doigt mouillé, mais qui permet, au moins, de mettre en doute le cliché rassurant de « l'infime minorité ».

(...) Un deuxième caractère inédit est la propagation des troubles dans les très petites villes de province, jusque-là tranquilles, reflet inquiétant de la dissémination de l'immigration sur l'ensemble du territoire, parfois à l'instigation des pouvoirs publics.

(...) Pour ma part, je qualifierai la présente catastrophe de « soulèvement ou

révolte contre l'État national français, d'une partie significative de la jeunesse d'origine extra-européenne présente sur son territoire ». Avec, pour enjeu principal, le monopole de la violence légitime sur ce même espace. Formulation certes alambiquée, mais qui me paraît décrire, au plus près, le stade de décomposition auquel nous sommes parvenus. En attendant mieux.

(...) C'est pourquoi l'accusation de « racisme » est la clé de voûte du système, lequel se ramène à la mise en examen permanente du peuple français, que des « indices graves et concordants » chargent de tous les malheurs de la terre : guerres mondiales, colonisation, génocide juif, réchauffement climatique, indifférence aux noyades, etc.

Le but est de confiner les mentalités dans le très étroit couloir de pensée, défini par l'État de droit (autre appellation de la SDI), dont il est la condition nécessaire, encore qu'insuffisante, de la viabilité. Ainsi, pour empêcher les « dérapages » et les franchissements de lignes jaune ou rouge, hors du corridor, a été mise en place une peine de mort sociale, moins douloureuse que celle physique, mais tout aussi effective, infligée aux seuls réfractaires à la xénophilie obligatoire.

Car, nous en sommes là, pris au piège d'un simple mot – « racisme » –, détourné de son sens originel, pour englober tous ceux qui se posent la question de savoir si l'idéologie, que je viens de décrire, ne nous précipite pas dans un gouffre.

(...) J'ai représenté notre pays à Budapest, combien de fois n'y ai-je entendu « Nous avons le privilège de voir, en avant-première, les dégâts que l'immigration non européenne cause chez vous, nous ne voulons surtout pas vous imiter ». (...)

Lire l'intégralité de l'article dans [Le Figaro](#)